

Paris, le 15 octobre, 2024

Carte Blanche Partenaires fait évoluer son Partenariat dentaire créé avec et pour des professionnels de santé afin de simplifier leur pratique

Carte Blanche Partenaires annonce **la refonte complète de son Partenariat dentaire**. Cette avancée marque un tournant décisif dans l'offre dédiée aux professionnels de la santé bucco-dentaire.

Ce nouveau Partenariat dentaire va bien au-delà d'une simple collaboration.

Il apporte de nombreux avantages, permettant aux professionnels de la santé bucco-dentaire de se concentrer sur l'essentiel : **offrir des soins de qualité** et **assurer la satisfaction de leurs patients**.

Des avantages exclusifs pour les professionnels conventionnés

Les nouveaux services du Partenariat dentaire apportent deux avantages majeurs :

D'abord, la saisie des demandes de prise en charge est simplifiée grâce à une ergonomie pensée pour les besoins des professionnels de la santé bucco-dentaire rendant le processus fluide et rapide.

Ensuite, les paiements peuvent désormais être effectués au fil des rendez-vous !

Fini d'attendre la fin des traitements : cette innovation allège la gestion financière du cabinet.

Rapide et efficace, notre Partenariat a été conçu pour faire gagner du temps aux professionnels de la santé bucco-dentaire.



Adhésion : mode d'emploi

Les chirurgiens-dentistes et les centres dentaires peuvent rejoindre **dès maintenant le réseau Carte Blanche** pour simplifier leur quotidien avec une adhésion en ligne rapide et efficace.

<https://pec.cartelblanchepartenaires.fr> à partir du **15 octobre 2024**.

Le partenariat est ouvert à tous les chirurgiens-dentistes exerçant sur le territoire français. Les prises en charge des patients débuteront dès le mois de janvier 2025.

En conclusion, le Partenariat dentaire de Carte Blanche se veut comme une avancée importante dans la pratique quotidienne des chirurgiens-dentistes.

En intégrant notre partenariat, ils bénéficieront d'une gestion simplifiée, de démarches administratives allégées et d'un accès à des outils modernes, tout en valorisant pleinement votre expertise.

Carte Blanche place **la simplicité, la qualité et l'accompagnement** au cœur de son engagement, offrant ainsi aux professionnels de la santé bucco-dentaire un partenariat qui libère du temps pour le patient, optimise la pratique et fait de chaque soin une réussite.

Un partenariat innovant, dès aujourd'hui.



Contact presse :

Carte Blanche Partenaires • Murielle ENJOLRAS murielle.enjolras@cartelblanchepartenaires.fr

À propos de Carte Blanche Partenaires

Expert en services santé, Carte Blanche Partenaires a pour objectif d'accompagner plus de 12 millions de bénéficiaires en leur permettant d'accéder à des équipements et à des soins de qualité au juste prix ; ainsi qu'à des programmes de prévention en optique, audio et dentaire.

Nous sommes un pivot de la relation entre complémentaires santé, bénéficiaires et professionnels de santé.

Notre métier c'est celui de réseau de soins et d'opérateur de tiers payant avec des professionnels de santé partenaires partout en France.

www.cartelblanchepartenaires.fr

